

SOMMAIRE

EDITORIAL par le général le Groignec.....	p. 3
Pétain, ministre de la Guerre par Jean Perrier-Cornet.....	p. 4
V'la Pétain, gare au potin !.....	p. 10
LA FARCE DES QUATRE VINGTS ou le discours manqué de Pierre Laval, par Louis Guitard.....	p. 12
Notes.....	p. 21
Les félicitations du général Pétain à Louis Renault et à son personnel.....	p. 23
Lettre ouverte à Maurice Druon, par André Récipon.....	p. 24
Le «milliard du Maréchal» par Léon Arnoux.....	p. 27
Activités de l'A.D.M.P.....	p. 28
in mémoriam.....	p. 30
Les 95 bougies de Philippe Pétain.....	p. 31

LE MARÉCHAL

Organe de l'A.D.M.P.

5, rue Larribe
75008 PARIS

Tél. 01.43.87.58.48
Télécopie : 01.43.87.30.54
C.C.P. 6459 - 26 Z Paris

Abonnement : 160 F
Etranger : 250 F

Directeur de Publication,
rédacteur en chef : **Yann Clerc**

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001
ISSN : 025-2891

Imprimerie DELHOMMEAU et Cie
B.P. 406 - 85010 La Roche sur Yon
Tél. 02.51.05.81.50
Télécopie : 02.51.05.81.34

Commission paritaire de presse
n° 57819, en date du 12 avril 1976

NOS COUVERTURES

Première page : A l'annonce de la mort du Maréchal, le 23 juillet 1951 à l'île d'Yeu, le peuple français est venu spontanément fleurir la dalle sacrée sous l'Arc de Triomphe (image éditée par «Aspects de la France»).

Dernière page : Couverture de l'album «Paroles du Maréchal» illustré par Jacques Dubois et édité en 1943 par le Bureau de Documentation du Chef de l'Etat (Draeger).

LES LIVRES

«Le courage intellectuel est plus rare que le courage physique»

Pétain, Hommage au général Gouraud, 15 nov. 1937.

Le 21 juin 1998, François Lehideux nous quittait. La mort l'avait frappé avant qu'il ait pu achever la rédaction de ses mémoires et apporter le témoignage que nous attendions de celui qui eut l'insigne honneur de servir le Maréchal et de mériter son entière confiance. Car l'œuvre qui fut la sienne dans notre combat pour défendre la mémoire du Maréchal n'est jamais évoquée dans l'ouvrage posthume (1) qui vient d'être publié sous sa signature et dont la préface et l'avant-propos ont été respectivement rédigés par MM. Emmanuel Le Roy Ladurie et Jacques-Alain de Sedouy.

Un tel silence est inacceptable. Il doit être compensé par un rappel de la place tenue par le Maréchal dans la pensée et les actes de F. Lehideux. Sujet qui mériterait un long développement dont les têtes de chapitre seraient les suivantes :

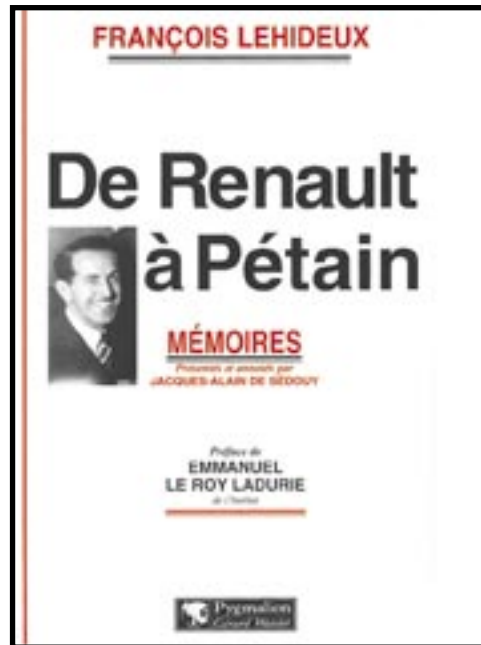
- En février 1941, appelé à entrer au gouvernement, il demande au Maréchal ce que veut dire «collaboration». La réponse immédiate est : «Rien» (2)

- Rentrant de Berlin en mai 1941, il informe le Maréchal du prochain déclenchement de l'opération Barbarossa contre l'URSS. Le chef de l'Etat s'exclame : «Ils sont foutus» (3)

- En avril 1942, date de l'instauration du second cabinet Laval, il quitte le gouvernement.

- Le 8 novembre 1942, au soir du débarquement allié en A.F.N., il est appelé en consultation par le Maréchal qui, le 12 novembre, au lendemain de l'invasion de la zone sud par la Wehrmacht et de son refus de quitter la France, lui déclare : «Mon petit, je croyais avoir tout donné à la France en lui faisant don de ma personne. Vous allez rire. Ce n'est qu'une vieille carcasse, mais quand même !... Eh bien ! Aux Français et à la France, je vais donner maintenant ma gloire» (4)

- Le 24 décembre 1942, le Maréchal qui vient de radiodiffuser ses vœux de Noël dans lesquels il invite les Français à placer leur espérance dans le ciel et ses étoiles, se confie à Madame Ménétreil et à François Lehideux qu'il a invité à dîner avec sa famille. Celui-ci témoigne : «Le Maréchal m'a paraphrasé son discours. Aucune ambiguïté ne peut



exister à ce sujet : les étoiles étaient celles des Etats-Unis. C'est indiscutable. Le Maréchal pensait à l'arrivée des Américains, comme en 1917» (5)

- En avril 1944, il rend visite, au château de Voisins, au Maréchal qui interroge le ciel où passent de nombreux raids d'avions alliés, et qui murmure : «Est-ce qu'ils vont bientôt se décider à venir» (6). Le Maréchal l'accompagne jusqu'au perron où, de sa voix cassée mais forte, il lui recommande : «L'Union, oui, l'union... et quoi qu'il arrive ! Vous m'entendez...» (7)

- En 1950, il est reçu par De Gaulle qui lui confie : «Le Maréchal était trop grand pour les Français qui ne le méritaient pas» (8)

- En 1986, il intervient auprès de Jacques Chirac, alors Premier ministre, au sujet de la translation du Maréchal à Douaumont. Dans sa réponse du 3 mars 1986, Chirac reconnaît «qu'il est temps de tourner la page» (9)

- En 1997, appuyé par Jean Ebsstein-Langevin, il dépose auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme, une requête dirigée contre la République française et contestant un arrêt de la Cour de Cassation aux termes duquel l'éloge d'un condamné pour intelligences avec l'ennemi magnifiait son crime et en faisait l'apologie.

- Par 15 voix contre 6, la Cour européenne, le 23 septembre 1998, condamnait l'Etat français. Elle constatait qu'il y avait eu violation de l'article 10 de la «Convention pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales», article relatif à la liberté d'expression (10).

Cette victoire restera le couronnement de François Lehideux. Elle doit être saluée par tous et notamment par ceux des historiens qui ne confondent pas l'Histoire et l'idéologie.

(1) F. Lehideux - De Renault à Pétain - Mémoires - Ed. Pygmalion.

(2) Général Jacques le Groignec, Pétain, Face à l'histoire - Nouvelles Editions Latines - p. 183. (3) Ibid, p. 185. (4) Ibid, p. 200. (5) Ibid, p. 202. (6) Ibid, p. 207-209. (7) Ibid, p. 209. (8) Ibid, p. 241. (9) Ibid, p. 60. (10) Ibid, p. 253 à 274.